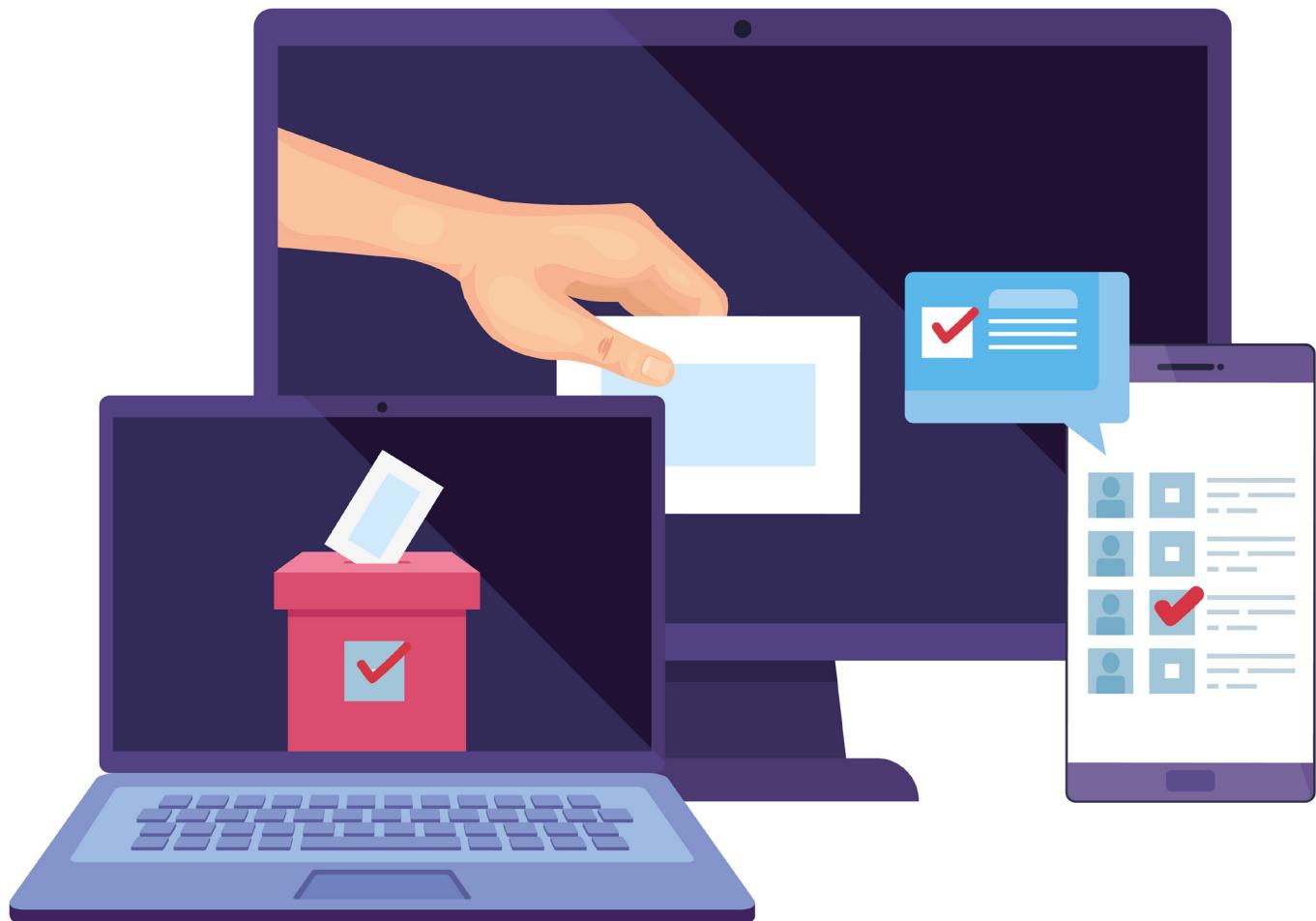


Résidence

LE JOURNAL DES LOCATAIRES

GRAND ANGLE

Qui sont les candidats pour vous représenter ?



P. 7 ACTUALITÉS

Quel prestataire pour quelle panne

P. 10 PATRIMOINE

Rosoirs, le renouvellement urbain a commencé

02 SOMMAIRE

03 Zoom sur...

Votre avis sur les interventions techniques

04 Grand angle

La liste de vos candidats

06 Actualités

Hausse du prix des charges, à quoi s'attendre ?

Nettoyage des parties communes : ce qui change

Problème technique, quel prestataire appeler ?

En quoi consiste l'entretien de ma VMC ?

Mireille Girault remporte le Grand Prix 2022

En bref : concours des illuminations et séance de gym

Nouveau succès pour l'OAH en fête !

Les sourires des enfants à l'Abbé-Deschamps

10 Patrimoine

Rosoirs, les bâtiments 14 et 15 en cours de rénovation

Nos résidences Porte de Paris et Gembloux inaugurées

11 Dans vos quartiers

Envie de créer ou développer votre entreprise ?

En bref : soirée festive au Jardin partagé

12 Détente

Jeu : Qui suis-je ?

Envie de devenir propriétaire ?

Publication de :
OAH - 12, avenue des Brichères - 89000 Auxerre
Directeur de publication : Eric Campoy
Dépôt légal n° 4248-4730 R - ISSN 2117-9131 X
Maquette/Impression : Voluprint - 89000 Perrigny



OAH - Service Communication
12, avenue des Brichères - 89000 Auxerre
Tél : 03 86 72 59 00 - oah.fr
catherine.lambertini@oah.fr

ÉDITO



L'OAH, OBJECTIF ÉQUILIBRE ET RÉHABILITATION

C'est avec une journée réussie d'activités et de rencontres que notre Office Auxerrois de l'Habitat aura fait sa rentrée fin Août. Ce rendez-vous appelé "L'OAH en Fête" a pris sa place dans le calendrier d'animations auxerroises qui permet à nos locataires de rencontrer des bénévoles qui ont du talent. Ceux, petits et grands en famille, qui sont venus nombreux partager ces moments de sport-loisir et santé sont repartis satisfaits, adhésions en poche pour 2022/2023.

L'automne sera là quand vous lirez ces lignes et le chauffage collectif aura été remis en service. C'est un sujet qui retient tout notre savoir-faire avec application et justifie les travaux importants de réhabilitation énergétique lancés en profondeur pour plusieurs années sur notre parc comme le préconise notre Plan Stratégique de Patrimoine validé à l'unanimité par les élus de l'Agglomération et de l'OAH. Nous restons vigilants et en alerte face aux menaces éventuelles qui pèsent sur le coût des énergies.

Le Renouvellement Urbain ou ANRU2 est lancé par le relogement avancé des locataires dont les bâtiments autour de la dalle de Sainte-Geneviève seront détruits en 2023. C'est la 1^{ère} étape qui nous incombe avant de passer au relogement des habitants de certains immeubles des Rosoirs où les Résidences Gembloux et Porte de Paris sont venues enrichir notre patrimoine. Tous ces logements y sont occupés dans un équilibre construit. Nos autres opérations pavillonnaires dans l'Auxerrois progressent à Vallan et Chevannes sans oublier Venoy puis Appoigny et Monéteau plus d'autres villages qui font appel à l'OAH, opérateur de l'habitat sur l'agglomération auxerroise.

Nos associations de locataires ont signé le plan de régularisations des charges 2021 présenté lors du dernier conseil de concertation et s'activent à préparer les prochaines élections d'administrateurs délégués à renouveler pour 4 ans. Je vous invite à voter et je remercie en votre nom ceux qui ont siégé ces dernières années ayant apporté avec sérieux leur engagement durable au développement de l'OAH.

C'est dans cet équilibre raisonné que nous continuerons à développer le logement abordable sur l'Auxerrois.

Vincent VALLÉ
Président de l'OAH
Adjoint au Maire d'Auxerre
Conseiller communautaire



ZOOM SUR... 03

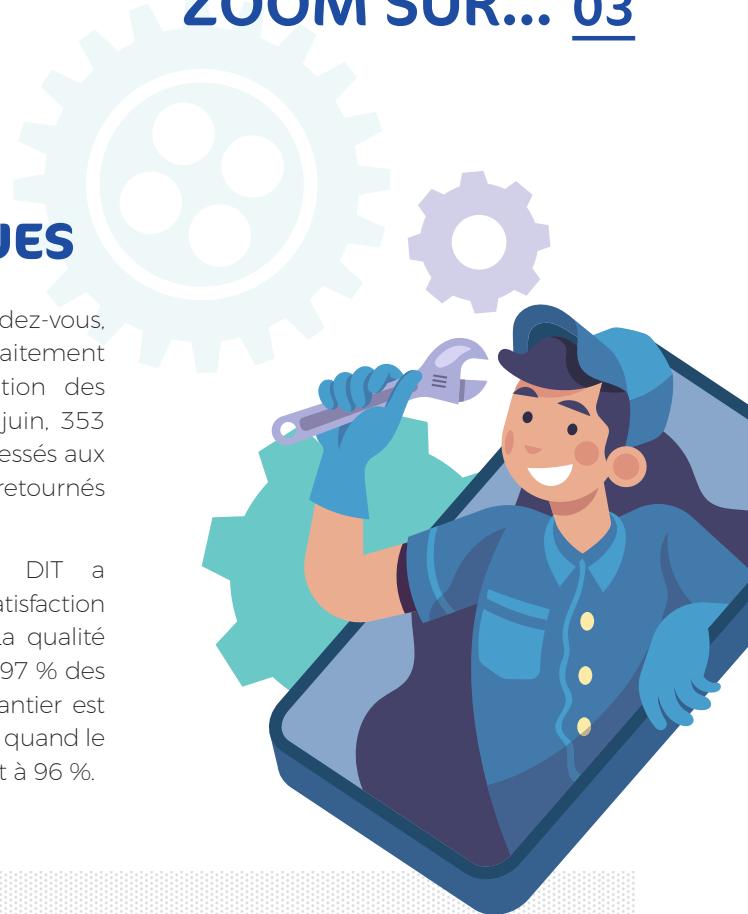
ENQUÊTE

VOTRE AVIS SUR LES INTERVENTIONS TECHNIQUES

Lors du premier semestre 2022, 2.430 demandes d'intervention technique (DIT) ont été enregistrées. Dans le cadre de notre démarche qualité, qui nous vaut la certification Qualibail, les locataires à l'origine de ces demandes reçoivent par échantillonnage un questionnaire de satisfaction qui leur permet d'évaluer la résolution du problème, la tenue, présentation et attitude du technicien, la qualité des travaux effectués, la propreté du chantier à l'issue des travaux, l'écoute et le suivi

de la DIT, le respect du rendez-vous, la satisfaction globale du traitement de la DIT et la satisfaction des services de l'OAH. Au 30 juin, 353 questionnaires ont été adressés aux familles dont 105 ont été retournés à notre service Qualité.

Le traitement de leur DIT a globalement apporté satisfaction à 96 % des répondants. La qualité des travaux a satisfait dans 97 % des cas ; et la propreté du chantier est évaluée satisfaisante à 99 % quand le respect du rendez-vous l'est à 96 %.



VOS PETITS MOTS

Les 105 locataires qui ont répondu ont donné une note moyenne de 8,8 / 10 pour la satisfaction des services de l'OAH (8,3 en 2021). Certains ont également profité du questionnaire pour laisser un petit mot à nos équipes intervenant sur le terrain. Des encouragements qui font toujours plaisir. Extraits.

« Intervention rapide et efficace », « Personnel compétant et efficace, rapide et sérieux », « Technicien poli, très bon travail, très propre après travaux, dépannage rapide », « Personnes gentille, agréable (une femme) », « Très satisfaite du service technique de l'OAH », « Parfait, personnel sympathique », « Très satisfait de l'intervention et de la réactivité », « Technicien très respectueux », « Impeccable », « Technicien vraiment à la hauteur de ma demande », « Technicien très conscientieux et rapide ».



SATISFACTION
GLOBALE DU TRAITEMENT
DE LA DIT
96%
(90 % en 2021)



RÉSOLUTION
DU PROBLÈME
95%
(89 % en 2021)



QUALITÉ
DES TRAVAUX
97%
(91 % en 2021)

04 GRAND ANGLE

REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES

La liste de vos candidats



Le vote électronique sera ouvert du mercredi 16 novembre, 8 heures, au mercredi 30 novembre, 23 h 59.
(©pchvector - Freepik)

Les élections de vos représentants de locataires, présents au Conseil d'Administration de l'OAH, se dérouleront du 16 au 30 novembre. Qui vote ? Comment ? Qui sont vos candidats ? Quand recevrez-vous le matériel de vote ? On vous répond.

Vous avez déjà reçu une première note d'information, avec votre avis d'échéance du mois d'août, pour vous annoncer de la tenue des élections des représentants de locataires de l'OAH. Une seconde note vous parviendra, avec les avis d'échéance du mois de septembre, sur laquelle vous retrouverez notamment la liste de vos candidats. Dans ce dossier complet, vous trouverez toutes les réponses à vos interrogations.

QUI PEUT VOTER ?

Pour voter, vous devez être locataire de l'OAH depuis au moins 6 semaines avant les élections dont

le scrutin débutera le 16 novembre, soit avant le mercredi 5 octobre 2022.

Vous avez le droit de voter quelle que soit votre nationalité. Vous avez droit à 1 vote par logement.

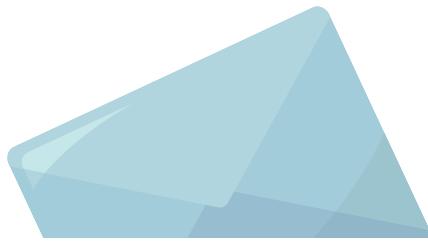
COMMENT VOTER ?

Vous pourrez choisir le mode de vote qui vous conviendra parmi :

• Le vote par correspondance :

Sur le courrier qui fera office de bulletin de vote, se trouvera une étiquette par association candidate. Pour voter, il faudra coller l'étiquette de votre choix sur l'emplacement prévu à cet effet. Vous mettrez ensuite ce courrier-bulletin de vote

GRAND ANGLE **05**



dans l'enveloppe T jointe à expédier par La Poste ou à déposer dans nos agences. Attention au délai d'acheminement du courrier. Aucun bulletin ne sera pris en compte au-delà du 30 novembre inclus.

• Le vote par internet :

Vous vous connecterez sur la plateforme sécurisée de vote, entre le 16 novembre, 8 heures, et le 30 novembre, 23 h 59, via le site internet de l'OAH, avec votre identifiant inscrit sur le courrier-bulletin de vote, et votre numéro de locataire. Puis vous n'aurez plus qu'à suivre les consignes pour créer votre mot de passe et enregistrer votre vote.

QUAND RECEVRAIS-JE LE MATERIEL DE VOTE ?

Vous recevrez votre matériel de vote (bulletin de vote sous format lettre à renvoyer dans l'enveloppe T fournie et professions de foi de chaque association candidate) à compter du samedi 12 novembre.

Ce matériel de vote comprendra :

- la profession de foi et la liste des huit candidats de chaque association
- un courrier-bulletin de vote avec une étiquette par liste, qui pourra vous servir à voter par correspondance (une seule étiquette au choix à coller à l'emplacement prévu pour voter).

- une enveloppe T pour voter par correspondance
- votre identifiant.

Si vous votez par internet, pensez à vous munir de votre numéro de contrat avant de vous connecter. Il vous sera nécessaire, avec l'identifiant fourni, pour sécuriser votre identification et créer votre mot de passe en ligne.

COMMENT SAVOIR QUI SERONT VOS REPRÉSENTANTS ?

Les résultats seront affichés dans l'entrée de votre immeuble. Vous les trouverez également, dès le 1er décembre, jour du dépouillement, sur le site internet de l'OAH et dans le journal des locataires Résidence de décembre 2022.

SI JE NE SUIS PAS À L'AISE AVEC INTERNET ?

Vous pourrez voter en renvoyant simplement votre bulletin à l'aide de l'enveloppe T fournie. Vous pourrez aussi la déposer en agence si vous le souhaitez.

Quant au vote par internet, une ligne d'assistance téléphonique sera mise en place pour vous aider dans la démarche. Elle sera disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Le numéro de téléphone (gratuit) apparaîtra sur le courrier-bulletin de vote.

QUI SONT LES CANDIDATS EN LICE ?

Trois associations de représentants de locataires présentes huit candidats chacune. Leurs listes respectent la parité et l'alternance de candidats et de candidates. Voici les listes complètes :

ASSECO



Liste ASSECO-CFDT

Andrée VALLET
Pascal JOLIBOIS
Maryse LATOUCHE
Ismaïl DIFTAR
Priscilla MOKHTARI IMBELO
Claude Raymond QUIRIÉ
Marie-Ange GRISNEAUX
Paul PIELLARD

AFOC

Association de Consommateurs

Liste AFOC

Arouna ADEOTI
Nora FIKRI-BOUROUBA
Patrick CHARY
Marie MICHEL
Laurent BONFANTI
Séverine DENIZE
Claude BONFANTI
Marie MORISSOT



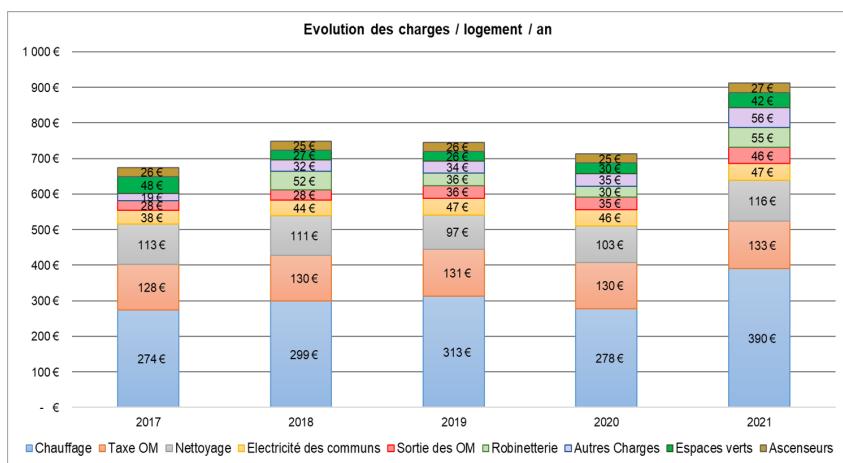
Liste INDECOSA-CGT 89

Christian LALANDRE
Sylvia LEVY
Pascal DUPUIS
Samicha ELAIKIM
Yvan LELIEVRE
Marie-France FRANQUET
Daniel VOISIN
Monique DURVILLE

06 ACTUALITÉS

ÉNERGIE

HAUSSE DU PRIX DES CHARGES, À QUOI S'ATTENDRE ?



Entre 2017 et 2020, le coût annuel moyen des charges par logement était constant.

Depuis quatre ans, l'OAH parvenait à maintenir le coût annuel des charges autour de 700 € par logement. Mais en 2021, ce coût moyen a atteint la somme de 900 €. Cette importante hausse est la conséquence de l'augmentation du prix du gaz conjugué à la rigueur climatique de 2021. En janvier

2021, le prix du MWh était de 52,72 € tandis qu'il s'établissait à fin octobre à 88,72 €. Le bouclier tarifaire mis en place par le gouvernement n'a débuté qu'au 1^{er} novembre 2021, en se fixant sur le prix de fin octobre déjà très élevé. Tous ces éléments avaient d'ailleurs déjà fait l'objet d'une note d'information en mars dernier.

Malgré cette augmentation du coût des charges, pour 80 de nos programmes (soit 3.420 logements), le montant des provisions couvre globalement les dépenses. En revanche, pour 53 autres programmes (soit 2.580 logements), les provisions nécessiteront d'être complétées lors de la régularisation de charges. L'ajustement sera, en moyenne, de 44 € par logement. Mais attention, il s'agit bien d'une moyenne et ce montant dépendra avant tout des consommations de chaque ménage, qui sont de plus en plus individualisées..

ENTRETIEN

NETTOYAGE DES PARTIES COMMUNES : CE QUI CHANGE

Le 12 septembre, les représentants des locataires et la direction de l'OAH ont signé le nouvel accord locatif pour le marché entretien et nettoyage des parties communes. Les prestataires retenus seront soumis à une obligation de résultat. Ainsi, ils auront davantage de passages et les contrôles seront accentués. Si vous constatez un désordre dans votre hall, il ne faudra pas hésiter à contacter votre agence. Mais rappelons-nous avant tout que le maintien en état de propreté des parties communes est l'affaire de tous. Le mieux, c'est de respecter et faire respecter le travail réalisé par les agents de nettoyage.



Le nouvel accord locatif pour le marché entretien et nettoyage des parties communes a été signé le 12 septembre.

RÉPARATIONS LOCATIVES

PROBLÈME TECHNIQUE, QUEL PRESTATAIRE APPELER ?

Pour vous aider dans l'entretien de votre logement, l'OAH conclut des contrats avec des entreprises. Si votre demande d'intervention concerne un élément couvert par un de ces contrats, il faut contacter directement l'entreprise. Nappelez jamais une entreprise qui vous a démarché(e) directement ou qui a laissé de la publicité dans votre boîte aux lettres. Elle vous facturera obligatoirement la prestation (et parfois de manière exorbitante lorsque l'on est face à une arnaque), alors que certaines interventions sont comprises dans vos charges.

L'intérêt d'appeler directement le prestataire est de gagner en réactivité. Plus vite il sera prévenu, plus vite il pourra venir réparer. En cas d'incident survenant le soir et le week-end, nos prestataires sont également soumis à une astreinte, mais ils ne se déplacent que si la réparation relève d'une urgence technique.

Vous pouvez retrouver les coordonnées des prestataires sous contrat avec l'OAH dans votre résidence sur la fiche des numéros utiles, affichée dans votre hall d'entrée, ou en page 10 du Guide du locataire.

Pour le chauffage collectif

Dalkia (si vous dépendez des agences Nord ou Ouest, sauf Porte de Paris, Colette et Jeanne-Hérold) : 0 800 809 300, n° gratuit.

Engie Solutions (si vous dépendez de l'agence Est + Porte de Paris, Colette et Jeanne-Hérold) : 0 805 200 290, n° gratuit.

Pour le chauffage individuel gaz ou pompe à chaleur,

Engie Home services : 09 77 40 58 22.

Pour le chauffage individuel électrique,

OAH : 03.86.72.59.00. Tapez 1.

Pour l'eau chaude individuelle,

Engie Home services (chauffe-bain gaz ou chaudière) : 09 77 40 58 22. Si ballon électrique, voir Chapitre Robinetterie ci-dessous.

Pour l'eau chaude collective,

Dalkia (Résidences Gembloux et du Parc) : 0 800 809 300, n° gratuit.

Engie Solutions (si vous dépendez de l'agence Est + résidences Colette et Porte de Paris) : 0 805 200 290, n° gratuit.

Pour les ascenseurs et fermetures automatiques, en logement collectif

(bornes escamotables, portes basculantes, barrières, portails motorisés)



■ : Agence Ouest ■ : Agence Nord
■ : Agence Est

TK Elevator : 0 800 240 020, n° gratuit.

Pour la robinetterie (WC)
obstrués, fuite de chasse d'eau, dysfonctionnement de ballon d'eau chaude, lavabo cassé, siphon bouché, flexible, joints de baignoire ou douche abîmés)

Unicia (si vous dépendez des agences Nord ou Est) : 03 79 13 00 12.

OAH (si vous dépendez de l'agence Ouest) : 03.86.72.59.00. Tapez 1.

Pour une fuite d'eau

Suez (fuite avant compteur) : 09 77 40 84 08.

OAH (fuite après compteur) : 03.86.72.59.00. Tapez 1.

Pour les déchets (point d'apport volontaire et encombrants)
Communauté d'agglomération : 03.83.72.43.00.

TECHNIQUE

EN QUOI CONSISTE L'ENTRETIEN DE MA VMC ?

Le prestataire Engie Home services est en charge de l'entretien de votre VMC (ventilation mécanique contrôlée). Lors de sa visite d'entretien annuel, ou si, suite à un dysfonctionnement, vous lui avez demandé d'intervenir, l'agent doit :

- mesurer le débit de la VMC avec un outil spécifique (anémomètre) et vérifier sa conformité.
- Nettoyer les bouches et grilles d'aération, la gaine de la VMC (située après la bouche), ainsi que les entrées d'air sur les fenêtres.
- S'assurer que le détalonnage réalisé est

conforme. Il s'agit de l'espace de 1 à 1,5 cm de haut, en bas des portes, afin de laisser circuler l'air.

Sans circulation de l'air correcte dans votre logement, l'humidité va s'y installer et des moisissures vont apparaître sur les murs. Les entrées d'air et les extractions ne doivent en aucun cas être obstruées. Si vous constatez la moindre apparition de moisissure, contactez Engie Home Services le plus rapidement possible pour éviter qu'elle ne s'étende.

Contact : Engie Home Services : 09.77.40.58.22.



Le technicien de votre prestataire a des missions bien précises à réaliser pour contrôler le bon fonctionnement de votre VMC (©Vectorjuice-Freepik)

08 ACTUALITÉS

FENÊTRES, BALCONS ET JARDINS FLEURIS

MIREILLE GIRAUT REMporte le GRAND PRIX 2022



On ne compte plus le nombre d'années au cours desquelles Mme Girault a participé au concours de Fenêtres, balcons et jardins fleuris ! En 2017, avec son mari, ils avaient décroché leur premier Grand prix, après avoir gravi les échelons. Souvent classés entre la 20^e et la 10^e place à leurs débuts, les efforts ont fini par payer. Le mercredi 21 septembre dernier, lors de la remise des prix du concours, qui s'est déroulée à la Fédération du bâtiment, les 62 autres

locataires récompensés ont également reçu un prix ou des encouragements à persévérer.

Ils ont en tout cas tous été félicités pour leur contribution à l'embellissement de leur quartier.

Les lauréats du Grand Prix 2022 :

- Mireille Girault - Grattey II
- Qian Xinsu - Piedaloues
- Valérie Brunot - Jardin des Véens

EN BREF

Les illuminations de Noël

La 5e édition du concours des illuminations de Noël aurait dû avoir lieu en décembre. Mais devant les appels répétés à la sobriété énergétique et la flambée des coûts des énergies, il n'était pas forcément judicieux de vous inciter à consommer plus que nécessaire. Nous avons donc préféré annuler l'édition 2022. Comptant sur votre compréhension et espérant un retour de ce rendez-vous en 2023, sous de meilleurs auspices.

Reprise des séances de gym et randonnées

Les séances de gym et les randonnées, menées par Yoann Cabaj, enseignant en activité physique adaptée, ont repris le 27 août. Mais vous pouvez toujours rejoindre le groupe. Il vous suffit juste de prévenir le Service Communication au 03.86.72.59.00. Le calendrier : pour la gym, de 10 à 11 heures, les samedis 15 et 29 octobre ; et pour les randonnées, de 10 à 12 heures, les samedis 1^{er} octobre et 5 novembre. Les lieux de rencontre seront communiqués sur notre page Facebook quelques jours avant.

RENDEZ-VOUS

NOUVEAU SUCCÈS POUR L'OAH EN FÊTE !

Pour la deuxième année consécutive, tous les partenaires associatifs et intervenants des ateliers de l'OAH, se sont retrouvés sur le terrain de sports des Brichères, pour une journée d'initiation ludique et sportive. Mais pas seulement. Cette année, il était aussi possible de découvrir la sophrologie, avec Florence Ragot, et les premiers gestes de secours à prodiguer sur une victime, grâce à la Croix-Rouge. Les enfants ont remporté divers lots, et notamment des places pour les matchs de l'AJA à domicile, grâce au jeu de la carte au trésor.

L'OAH remercie sincèrement tous ses partenaires qui jouent le jeu depuis deux ans et mobilisent leurs bénévoles pour faire de cette journée un véritable succès, dans la joie et la bonne humeur. La troisième édition de l'OAH en fête est déjà en préparation. Sa date pourrait être avancée au printemps. Vous en serez évidemment les premiers informés !



Pour la pause, après la séance de signatures, lors de la rencontre du 21 juillet.

Cet été, 24 enfants ont pu profiter de l'animation proposée dans le cadre de notre partenariat OAH/AJA. Au programme : activités avec les éducateurs au centre de formation, entraînement des joueurs pro, pique-nique sur place et séance de dédicaces. Aux vacances de la Toussaint 2021 et de Pâques 2022, vos enfants avaient déjà été conviés à des séances d'entraînement et de dédicaces des joueurs. Ainsi, pour cette première saison de partenariat, ils sont 69 à avoir eu ce privilège.

VACANCES D'ÉTÉ

LES SOURIRES DES ENFANTS À L'ABBÉ-DESCHAMPS

Cette nouvelle saison, en Ligue 1, poursuit la même dynamique et s'ouvrira dès les vacances de la Toussaint. Le bulletin d'inscription a été joint aux avis d'échéances de septembre.

Rappelons aussi les places que vous pouvez gagner avant chaque match, par le biais de notre jeu Facebook, et celles qui ont été offertes lors de la journée l'OAH en fête, le 27 août dernier.

Pour la première saison du partenariat, l'OAH a offert plus de 960 places à ses locataires.

10 PATRIMOINE

AUXERRE

ROSOIRS, LES BÂTIMENTS 14 ET 15 EN COURS DE RÉNOVATION

En attendant la signature de la convention avec l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), une première opération de réhabilitation a déjà démarré aux Rosoirs, sur les bâtiments 14 et 15, soit 74 logements. Débuté en septembre 2021, le chantier devrait être livré dans le courant du premier trimestre 2024.

Pour avoir une idée de l'ampleur de la tâche, il suffit de s'imaginer que seuls les murs extérieurs du bâtiment et des logements ont été conservés au cours de cette première année de travaux. Tous les matériaux issus de la construction datant de la fin des années 1950 ont été retirés. L'intérieur des appartements a été entièrement repensé, pour un meilleur confort et un usage remis au goût du jour. Sur le bâtiment 14, le plus grand des deux, la charpente et la couverture ont été refaites sur la première moitié de l'immeuble. Le zinc a remplacé les tuiles. Huit



Une perspective du bâtiment 14, après la réhabilitation lancée en septembre 2021 (© Perspective Antoine Felletin Architecte).

logements sont déjà terminés, mais ne peuvent être remis en location tant que le chantier global n'est pas fini.

L'isolation thermique sera refaite par l'extérieur : l'isolation acoustique par l'intérieur. L'électricité et le chauffage seront remis aux normes. D'ailleurs, courant 2023, les deux immeubles seront raccordés à la chaufferie biomasse.

La réhabilitation de ces 74 logements représente un investissement de 6 millions d'euros.



LIVRAISON

NOS RÉSIDENCES PORTE DE PARIS ET GEMBLOUX INAUGURÉES

Le vendredi 1^{er} juillet, nos deux dernières résidences situées rue de Gembloux aux Rosoirs et rue Marie-Louise-Chamoy, Porte de Paris, à Auxerre, ont été inaugurées.

Élus, architectes, entreprises et personnel de l'OAH se sont retrouvés dès 10 heures pour une visite des lieux, le dévoilement des plaques inaugurales ainsi que le traditionnel coupé de ruban. Une soixantaine de personnes étaient présentes parmi lesquelles la sénatrice Dominique Vérien, le maire d'Auxerre Crescent Marault, le suppléant du député de la première circonscription Pascal

Blaise ainsi que Didier Roussel, directeur de la Direction Départementale des Territoires.

La résidence Gembloux a été conçue par le cabinet PFR Architectes de Troyes (Marta Rossit et Bruno Freycenon) et la résidence Porte de Paris par Atria Architectes (Annick Worobel et Benoît Bazerolles).

Les 50 logements de Porte de Paris et les 18 de Gembloux ont tous été attribués en commission d'attribution durant le printemps. Les nouveaux locataires ont emménagé tout au long de l'été.

EN BREF : Grattery III

Le chantier de notre résidence Grattery III a démarré. Après le retrait des hangars désaffectés, la phase de terrassement s'est déroulée en septembre. Crescent Marault, maire d'Auxerre, et Vincent Vallé, président de l'OAH, poseront symboliquement la première pierre le 4 octobre. La livraison du chantier est attendue pour fin 2023.

DANS VOS QUARTIERS 11

RENCONTRE

ENVIE DE CRÉER OU DÉVELOPPER VOTRE ENTREPRISE ?

L'Adie, association pour le droit à l'initiative économique, en collaboration avec l'OAH, vous propose une solution pour vous accompagner et financer votre projet.

L'Adie est présente à Auxerre et dans l'Yonne. Elle oeuvre en faveur de l'initiative économique en accompagnant les porteurs de projets tout au long de la vie de leur entreprise. Ses intervenants croient en la capacité de chacun à se créer, se réinventer une voie professionnelle par l'entrepreneuriat.

Une réunion de présentation de l'Adie, de la micro-entreprise, et d'échange sur votre projet sera organisée au siège de l'OAH, le vendredi 28 octobre, de 9 h 30 à 11 heures.

Les conditions de prêt de l'Adie :

- Jusqu'à 12.000 € maximum
- S'il est peu probable qu'une banque finance votre projet
- Si une personne de votre entourage, qui croit en votre projet, est prête à se porter garante à hauteur de 50 % du montant emprunté
- Quelle que soit votre situation, que vous soyez travailleur indépendant, micro-entrepreneur,



L'ADIE vous accompagne et vous aide à financer votre projet.



INFO PRATIQUE :

**Réunion d'information Adie, au siège de l'OAH,
12, avenue des Brichères,
le vendredi 28 octobre, de 9 h 30 à 11 heures.**



EN BREF

Soirée festive au Jardin partagé des Rosoirs

Des habitants du quartier des Rosoirs se sont retrouvés pour une petite soirée de partage, autour des volontaires du Jardin partagé, le mardi 12 juillet dernier. Partage d'un repas, débat autour des thèmes de l'environnement durable et de la préservation de la biodiversité ont animé les discussions. Le Jardin est ouvert à tous les habitants du quartier pour l'entretien, la culture et la cueillette en récompense. N'hésitez pas à prendre contact avec les jardiniers du quartier, sur place.

12 DÉTENTE

JEU

QUI SUIS-JE ?

Tout petit déjà, je me découvre une passion dévorante pour les livres. À dix-sept ans, je tente le concours de l'École Normale Primaire de Versailles auquel je suis reçu. Aidé d'une bourse, j'y fait mes études jusqu'à l'obtention du brevet supérieur. Je reviens sur mes terres natales à 21 ans à peine, pour exercer le métier d'instituteur. Mais les méthodes d'enseignement et les moyens utilisés me déçoivent. Ainsi, en 1840, je quitte mon poste et rejoins Paris. Là, je vais suivre des cours à la Sorbonne, au Conservatoire des arts et métiers, au Collège de France et au Muséum d'histoire naturelle, et fréquente assidument les bibliothèques. Je travaille ensuite comme répétiteur à l'Institut Jauffret, un internat privé de 1848 à 1851, et je publie mon premier ouvrage intitulé

La Lexicologie des écoles primaires, cours complet de langue française, destiné aux enfants pour apprendre l'orthographe, mais aussi l'art de parler et d'écrire correctement. Je rencontre ensuite Augustin Boyer et c'est avec lui que je m'associe pour fonder, en 1852, une librairie. Boulimique de travail et de savoir, je publie le nouveau dictionnaire en 1856. Mais je ne m'arrête pas là et mets en oeuvre un autre projet, celui d'une encyclopédie qui sera mon oeuvre majeure. En 1863, je publie le premier fascicule du *Grand dictionnaire universel* du XIX^e siècle, et j'en écrirai quinze qui seront regroupés en 17 volumes de 22.700 pages. Je m'éteins le 3 janvier 1875, à Paris. Mon épouse, Pauline Suzanne Caubel, aura la gestion de mes biens



partagée avec mon neveu, Julien Hollier, jusqu'à sa mort. C'est ensuite ce dernier qui deviendra alors administrateur de ma librairie et du *Grand dictionnaire universel*, et qui le terminera. Une rue de Monéteau, où se trouve une résidence de l'OAH, porte mon nom.

Réponse au jeu du numéro 81 : Renée LEVY (nom d'une allée du centre-ville d'Auxerre – Résidence Jardin des Véens).

ENVIE DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE ?

À VENDRE

Auxerre
Résidence Jean-Jaurès,
au 2^e étage,
Appt T3 - 68,76 m², avec garage boxé. DPE : C
93.000 €



Auxerre
Résidence Jean-Jaurès,
au 2^e étage avec ascenseur,
Appt T3 - 68,5 m², avec garage boxé. DPE : C
95.000 €



Pour tout renseignement, contacter Sandrine Garnier au 03.86.72.59.64.